

CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} REUNION DE 2011

Séance du 17 novembre 2011

CG 11/5^{ème}/I-0

DECISION MODIFICATIVE N° 2 DE 2011

L'an deux mil onze, le 17 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents : MM. Astruc, Aurientis, Baylet, Bésièrs, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié ;

Absents excusés ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Cambon, Marty Michel et Moignard.

Vu le projet de décision modificative n° 2 de 2011,

Vu les propositions de Monsieur le Président,

Vu les votes intervenus en séances,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

– Approuve l'inscription des dépenses et des recettes votées en séance ;

– Adopte la décision modificative n° 2 de 2011 du département qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 380 869 € ;

Pour l'adoption : 30 voix

Avis contraire : néant

Abstention : /

Adopté.

Ont voté la DM2 : MM. ALBERT, ASTOUL, ASTRUC, AURIENTIS, BAYLET, BÉSIERS, CAMBON, CAPAYROU, DAGEN, DEPRINCE, DESCAZEAX, EMPOCIELLO, GARRIGUES Francis, GARRIGUES Roland, GONZALEZ, GUILLAMAT, HÉBRAL, LACOMBE, LAVABRE, MARTY Michel, MARTY Patrick, MASSIP, MOIGNARD, MOUCHARD, QUÉREILHAC, RAYNAL, ROGER, ROSET, TABARLY et VIGUIE.

Le Président,